

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU CONTACT ALIMENTAIRE

La présente déclaration de conformité est établie sous l'entière responsabilité de l'importateur.

Produit	Code article	Matériaux
Gourde	125065 125066	Acier inoxydable 304
Joint		Caoutchouc silicone NE 92-70
Bouchon		Polypropylène T30S

est conforme aux législations communautaires suivantes :

- **Règlement (CE) n° 1935/2004** du Parlement européen et du Conseil du 27/10/2004, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, et ses modifications ultérieures.
- **Règlement (CE) n° 2023/2006** de la Commission du 22/12/2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, et ses modifications ultérieures.
- **Règlement (UE) n° 10/2011** de la Commission du 14/01/2011, concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, et ses modifications ultérieures.

et aux législations italiennes suivantes :

- **Décret législatif n° 29 du 10/02/2017**, relatif au régime de sanctions, et ses modifications ultérieures.
- **Décret du Président de la République n° 777** du 23 août 1982, et ses modifications ultérieures.
- **Décret ministériel du 21 mars 1973**, et ses modifications ultérieures.

Conditions d'utilisation :

Composant	Matériau	Essais effectués	Contact prévu denrées alimentaires
Gourde	Acier inoxydable 304	Acide acétique 3 %, 100°C, 30 min, 3 cycles Migration globale et migration spécifique : chrome, nickel, manganèse Rapport surface/volume testé : 6 dm ² /dm ³	Tous types d'aliments, contact répété de courte durée à chaud ou à température ambiante.
Joint	Caoutchouc silicone NE 92-70	Acide acétique 3 %, 100°C, 1 h, 3 cycles Éthanol 15 %, 100°C, 1 h, 3 cycles Migration globale, migration spécifique: colorants, métaux, PAA, peroxydes Rapport surface/volume testé : 1 cm ² /cm ³	Tous les aliments non alcoolisés, alcoolisés (jusqu'à 15 %) et acides.

Composant	Matériau	Essais effectués	Contact prévu denrées alimentaires
Bouchon	Polypropylène T30S	Acide acétique 3 %, 100°C, 1 h, 3 cycles Éthanol 50 %, 100°C, 1 h, 3 cycles Migration globale, migration spécifique : colorants, métaux Rapport surface/volume testé : 1,32 cm ² /cm ³	Tous types de produits alimentaires aqueux, non alcoolisés, alcoolisés (même supérieurs à 20 %) et acides.

Substances soumises à restriction et/ou spécifiques (Règlement UE 10/2011) :

Nom	CAS	Restriction
/	/	/

Substances non intentionnellement ajoutées – NIAS (Règlement UE 10/2011) :

Nom	CAS
/	/

Limites d'utilisation :

- Il est recommandé de laver les produits avant leur utilisation.

Morganti Spa déclare avoir rempli la communication prévue à l'art. 6 du Décret législatif n° 29/2017 concernant tous les opérateurs économiques en tant que producteur de matériaux et objets destinés au contact avec les denrées alimentaires (enregistrement SUAP).

Tous les documents de support relatifs à la présente déclaration, y compris la documentation concernant les tests réalisés sur les produits, et aptes à démontrer la conformité des produits, sont à la disposition des Autorités compétentes qui en feraient la demande, au siège de Morganti Spa.

L'utilisateur industriel ou commercial du matériau indiqué dans la présente déclaration n'exclut pas la vérification de sa conformité aux normes en vigueur ainsi que de son aptitude technologique à l'usage prévu.

La présente déclaration est valable à partir de la date indiquée ci-dessous et sera dûment remplacée en cas de modifications de la production/formulation du matériau ou si les références législatives sont modifiées et mises à jour de manière à nécessiter une nouvelle vérification aux fins de conformité.

Civate, 24/02/2026

Morganti S.p.A.

Sandro Morganti

Représentant légal


MORGANTI S.p.A.
Via Alla Santa, 11 - 23862 CIVATE (LC)
Tel. 0341.215411
Sede Leg.: Via S. Egidio, 12 - 23900 LECCO
P. I. 00232520130